

TOURISME

Décision n°2025-145 : Mise à disposition des parcelles cadastrées AL70, AL62, AL56, AL55, AL46 (commune de Le Bourget du Lac) dans le cadre des travaux de mise en stationnement payant du parking Croix Verte au bénéfice de l'entreprise SERPOLLET SA

1 DOCUMENT - Publié le 05 juin 2025





DEC_2025-145.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 341,7 KO)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73400 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2025/decision-n2025-145-mise-a-disposition-des-parcelles-cadastrees-al70-al62-al56-al55-al46-commune-de-le-bourget-du-lac-dans-le-cadre-des-travaux-de-mise-en-stationnement-payant-du-parking-croix-verte-au-benefice-de-lentreprise-serpollet-savoie-mont-blanc-41021?>